

Une Belge sur dix se déclare victime d'inceste

Pour la première fois, un sondage mené auprès de 2.000 Belges permet d'objectiver l'ampleur du phénomène : 7 % des sondés se disent victimes, un chiffre qui monte à 9 % si on inclut les cousins et cousines parmi les agresseurs.

LORRAINE KIHLL

C'était juste une phrase dans un bouquin. Elle avait acheté ce livre sur l'inceste un peu par hasard – c'est une grande lectrice –, au moment du confinement. Et puis cette phrase, cette phrase qui ne portait même pas sur les faits, mais sur la façon dont la famille avait réagi, a brisé une digue. Elle s'est mise à pleurer, énormément, à être terriblement triste. Et puis les émotions, de très très vieilles émotions, ont refait surface. A 52 ans, Safia venait de se sortir de son amnésie traumatique. Elle travaille en écriture automatique, remplit quatre carnets et, petit à petit, les souvenirs ressurgissent et les pièces du puzzle s'assemblent. « J'ai été abusée par un de mes oncles entre mes 18 mois et mes 6-7 ans. Des viols répétés. On vivait sous le même toit. » Le sentiment d'extrême solitude, qu'elle ressentait enfant, la honte aussi. « Je suis tombée dans un océan de tristesse, un océan sans fond. J'ai vraiment cru que je n'allais pas y arriver. » Ce sont deux ans de marasme, un peu protégée par les confinements répétés, qui lui évitent de devoir sociabiliser. Elle évite d'être inoccupée, écoute beaucoup de podcasts, sur le sujet. « Les histoires des autres m'ont beaucoup aidée. » Elle en parle à ses amis proches : quatre lui disent avoir aussi vécu l'inceste.

Sept pour cent des Belges se déclarent victimes

Un sondage commandé par les jeunes collectifs Ensemble contre l'inceste et Patouche met pour la première fois en lumière l'ampleur d'un phénomène remarquablement sous-investi en Belgique : 7 % de la population déclare avoir été victime d'inceste². A l'origine de la démarche, le ras-le-bol d'entendre le défaut de politiques publiques – et, plus globalement, le peu d'intérêt pour le sujet – justifié par le « manque de chiffres en Belgique ». Comprenant que l'objectivation du phénomène ne viendrait jamais des pouvoirs publics, les deux associations décident de reproduire (et d'étoffer) une enquête réalisée depuis plusieurs années par l'association française Face à l'inceste en collaboration avec Ipsos. « C'est intéressant de voir que leurs chiffres ont augmenté au cours des années, le niveau déclaratif augmente, ce qui est très lié à l'évolution du contexte culturel », relève Delphine Masset, fondatrice de Patouche. Une cagnotte permet rapidement de financer le gros d'un sondage auprès de 2.000 Belges, « pour être le plus sérieux possible et diminuer la marge d'erreur » (on estime qu'un échantillon est intéressant à partir de 1.000 répondants représentatifs).

Avec 7 % de Belges se déclarant victimes, les commanditaires se disent surpris d'atteindre un ordre de grandeur similaire au voisin français, où la question



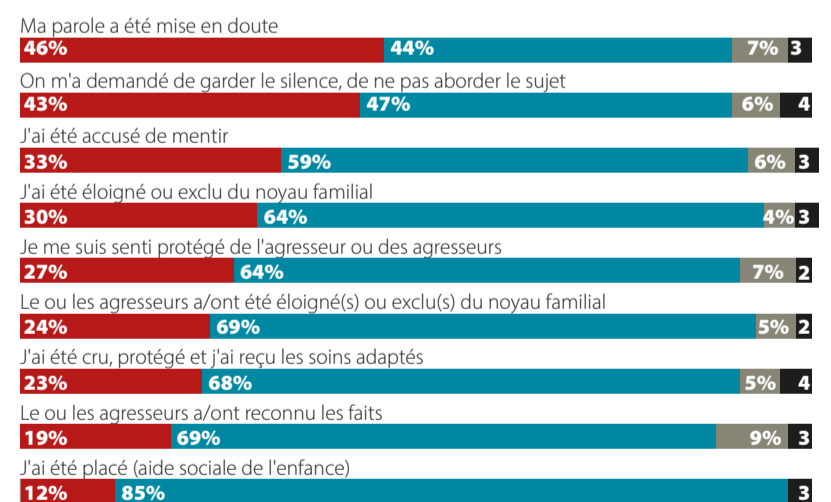
Ici, une manifestation d'avril 2025, devant le Cirque royal, contre la venue de Richard Berry. © SYLVAIN CRASSET.

vit davantage, au moins médiatiquement. Ce qui n'empêche pas que l'estimation reste vraisemblablement encore largement en deçà de la réalité. C'est en tout cas ce que laisse supposer les grosses différences de résultats selon les tranches d'âge, notamment entre les 35-54 ans et les plus de 55 ans : 10 % des premiers affirment avoir été victime, contre 4 % chez les seconds. « Notre hypothèse, c'est que le contexte culturel permet davantage aux moins de 55 ans de se dire incestés. Et le fait qu'ils le déclarent plus que les 18-34 ans est probablement lié au fait qu'il faut souvent sortir du cadre familial pour parler et l'amnésie traumatique peut jouer. » Autre biais de sous-représentation : les victimes aux trajectoires les plus violentes ne sont pas représentées parmi les

En tant que victime d'inceste, à quelle(s) réaction(s) avez-vous été confrontée(s) ?

Sur 181 personnes ayant été victime d'inceste.

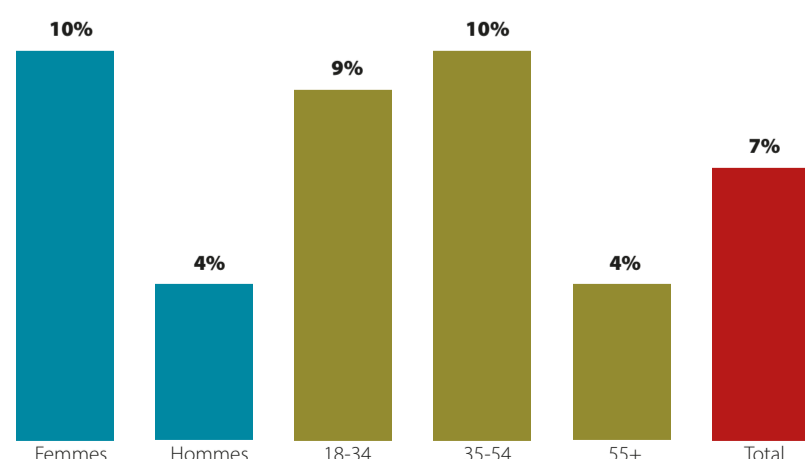
■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas ■ Je ne souhaite pas répondre



Note : certains pourcentages n'équivalent pas à 100% en raison des arrondis.
Source : Dedicated

Proportion de personnes se disant victime d'inceste

Aux yeux de la définition légale de l'inceste que nous venons de vous proposer, avez-vous déjà vécu l'inceste quand vous étiez mineur ?



Source : Dedicated sur base d'un échantillon de 2007 personnes

sondés : personnes décédées prématurément (suicide, overdose), marginalisées ou internées en raison de problèmes psychiques graves parmi lesquels les victimes d'inceste seraient surreprésentées. Et, signe que le sujet reste tabou, Dedicated a dû solliciter 8.000 personnes pour que 2.000 répondent effectivement, « là où ils ne doivent normalement en contacter que 3.500 ».

Sans surprise, par rapport aux chiffres disponibles à l'étranger, les filles sont davantage touchées et représentent les deux tiers des victimes. Ou en tout cas, le déclarent davantage. Si on considère ce seul groupe, elles sont 10 % à se déclarer (4 % des garçons). Plus d'un quart des victimes d'agression sexuelle incestueuse signalent plusieurs agresseurs

(de l'ordre d'un sur cinq). Patouche et Ensemble contre l'inceste ont par ailleurs redemandé aux répondants s'ils étaient concernés si on intégrait les cousins et cousines dans la définition légale de l'inceste, ce qui est une revendication des collectifs. Le chiffre des victimes monte alors à 9 % de la population (12 % pour les femmes). Et le cousin devient le premier agresseur, devant le triptyque oncle, père, frère. Une plainte a été déposée dans 15 % des cas. Et de ces plaintes, un tiers a abouti à une condamnation.

« Neuf pour cent, on se dit peut-être que ce n'est pas beaucoup », relève Thomas Prédour, d'Ensemble contre l'inceste. « Mais ça représente un million de personnes à l'échelle du pays. C'est